

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 23 juin 2016

Séance ordinaire

Sur convocation en date du 14 juin 2016

Etaient présents : Christophe Cornette ; Hubert Fichaux ; Laurence Batard Gérard Dassonneville ; Louis Denis ; Luc St Machin ; Stéphanie Coquerel ; Nicole Penet ; Jean Pierre Denaes ; Maurice Fayeulle ; Christophe Gourmez ; Fanny Delattre ; Jessica Sailly

Absents excusés : Thierry Malpot - Jessica Duponchel

Rédacteur : Gérard Dassonneville

Objet de la réunion

- 1- Présentation du P.A.D.D
- 2- Questions diverses

1 - Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Monsieur le Maire a présenté le P.A.D.D. actuellement en discussion à la CASO. Plusieurs axes ont été abordés :

REMARQUES EMISES LORS DU DEBAT

AXE 1 : ORIENTATIONS GENERALES CONCERNANT L'HABITAT

Habitat : nous souhaitons préserver les parcelles constructibles afin de ne pas pénaliser les communes rurales (recettes des taxes).

Pourquoi favoriser les nouveaux logements en ville, alors que les jeunes de la campagne souhaitent construire en campagne.

Les infrastructures sont-elles suffisantes dans le milieu urbain ?

AXE 2 : ORIENTATIONS GENERALES CONCERNANT LES TRANSPORTS ET LES DEPLACEMENTS

Transport : pourquoi ne pas réfléchir à une ligne régulière vers les communes rurales.

AXE 3 : ORIENTATIONS GENERALES CONCERNANT LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, L'EQUIPEMENT COMMERCIAL ET LE DEVELOPPEMENT DES COMMUNICATIONS NUMERIQUES

Il est important de ne pas oublier les communes rurales pour la fibre pour favoriser le télétravail(entreprises locales).

AXE 4 : ORIENTATIONS GENERALES CONCERNANT LE PAYSAGE, LA PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS ET LA PRESERVATION OU DE REMISE EN ETAT DES CONTINUITES ECOLOGIQUES

Paysage : préserver notre patrimoine et le beau paysage des communes du plateau des collines de l'Artois (visite des sentiers des moulins et chemins de randonnée)

NON au Parc Eolien sur notre territoire.

2- Vote pour le regroupement des 4 intercommunalités

Le vote a donné les résultats suivants : **POUR : 3 – CONTRE : 3 – ABSTENTION : 7**

3- Questions diverses

Appartement : voir à faire réaliser des travaux par Thérèse Marie et Fabienne ?

Ménage à l'école : Thérèse Marie et Fabienne : nettoyage des classes

Lynda : récupération en juillet plus heures de location de la salle

Travaux de rénovation sur la toiture de l'école : information des différents devis.

Entreprise BERNARD : 29 109 € - Entreprise JENNEQUIN : 19 510 €

Les Etablissements RETAUX sont retenus pour un devis de 22 128 €.

Afin de réaliser quelques économies, FINAGAZ, fournisseur de gaz à la salle polyvalente sera remplacé par VITOGAZ.

Un abris bus à l'arrêt « le Calbart » sera implanté pour la rentrée de septembre. Il est offert par la CASO après décision de son Président Monsieur DECOSTER.

5- Partenariat avec la Commune de Mentque-Northécourt

6 – Questions diverses

- le bâtiment sera posé la semaine du 15 septembre, suivra ensuite l'entreprise VATP.

Une réunion de présentation générale pour le regroupement des communes est prévue à Saint Martin au Laert le mardi 22 septembre à 19 heures.

Peinture voirie : des pochoirs sont disponibles pour mettre en place des jeux dans la cour de l'école (ils sont à notre disposition à Coquelles)

Gestion des débits d'eau rue du Bas Cornet : mise en place de 2 grilles pour une somme de 145 € HT.

Une réunion de présentation de l'étude hydraulique a eu lieu à la salle polyvalente le jeudi 10 septembre : seulement 2 agriculteurs étaient présents. Une prochaine réunion a été reprogrammée le mardi 17 novembre à 19 heures

Un périmètre de protection du Moulin à vent dit Moulin d'Achille a été mis en place et inscrite au titre des Monuments Historiques depuis le 10 juillet 2015. Dorénavant les projets situés à l'intérieur de ce périmètre sont nécessairement soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

NAP : la CASO met à notre disposition des males pour les NAP – 2 animateurs ont été embauchés.

Raticide : une formation certiphyto est prévue par la CASO.

La prochaine réunion est prévue courant octobre.